

PLEUBIAN**Pors Rand. Bientôt un aménagement paysager**

6 janvier 2011

Dans le cadre des aménagements du littoral, la commune avait voté pour l'acquisition d'un terrain situé à Pors Rand à proximité de l'aire de jeux et de l'espace utilisé par les boulistes. Une fois ce terrain acheté, il convenait de définir les modifications paysagères qui permettraient d'augmenter le nombre de places de stationnement tout en respectant les exigences de la loi Littoral. Cet aménagement devrait permettre, en effet, d'ajouter 50 à 60 places supplémentaires aux 70-80 places existantes. L'étude du projet avait été confiée à A & T Ouest pour des honoraires calculés à hauteur de 6% des travaux, étant entendu que l'essentiel des travaux serait confié aux employés municipaux, ces derniers étant compétents en matière d'aménagement paysager.

**Un nouveau relevé topographique**

Ce programme devrait être réalisé au printemps et un dernier relevé topographique a été effectué mardi par Jean-Baptiste Saliou, géomètre chez A & TOuest. Ce relevé permettra de définir exactement les futurs aménagements de l'espace. Les travaux pourront ensuite commencer rapidement.

© Copyright Le Télégramme 2009